

Marange-Silvange, le 14/09/2009

URBASYS
 Route de tremblay
 91480 VARENNES JARCY
 FRANCE

A l'attention de **M LABEL**

OBJET : Notre devis **20090971**
 V/réf : **RSDE**

Suite à votre demande, veuillez trouver ci-joint notre proposition. En cas d'acceptation, un bon de commande devra nous être adressé.

La faisabilité du prélèvement 24H00 et la mesure du débit sont mises sous réserve, au vu des photos transmises.

FORFAIT: SUIVI EN CONTINU DU DEBIT		
Désignation	Norme	Qté
FORFAIT (ST) Mise en place d'une mesure de débit en continu, contrôle de l'ouvrage en place (sous réserve de faisabilité).		6
Total H.T.		1710,00 EU

PRELEVEMENTS		
Désignation	Norme	Qté
Prélèvements (ST) Prélèvements moyen 24h selon l'annexe 5 de la circulaire du 5 janvier 2009 + forfait déplacement		6
Total H.T.		3750,00 EU

EAUX RESIDUAIRES: MES<250 mg/L conformément à la circulaire RSDE		
Désignation	Norme	Qté
HPA en GC-MS/MS : Naphtalène	Méthode interne	6
POC-Alpha-HCH	Méthode interne	6
Métal Arsenic *	NF EN ISO 11885	6
Métal Chrome *	NF EN ISO 11885	6
Métal Cuivre *	NF EN ISO 11885	6
Métal Mercure (Haute Sensibilité) *	NF EN 1483	6
Métal Nickel *	NF EN ISO 11885	6
Métal Plomb *	NF EN ISO 11885	6
Métal Zinc *	NF EN ISO 11885	6
Préparation dosage métaux		6
RSDE : Benzène	NF EN ISO 15680	6
RSDE : Toluène	NF EN ISO 15680	6
RSDE : Trichloréthylène	NF EN ISO 15680	6

Devis 20090971

EAUX RESIDUAIRES: MES<250 mg/L conformément à la circulaire RSDE		
Désignation	Norme	Qté
Tributyl-étain (ST)		6
Dibuthylétain (ST)		6
Monobutylétain (ST)	ISO 17353	6
Nonylphénol (ST)	GC/MS	6
Octylphénols (ST)		6
Pentachlorophénols (ST)	NF EN 12673	6
Tributylphosphate (ST)		6
Urées substituées (ST)	NF EN ISO 11369	6
Total H.T.		2670,00 EU

FORFAIT: Supplément par point si MES > 250 mg/L		
Désignation	Norme	Qté
FORFAIT		1
Total H.T.		255,00 EU

FORFAIT: Blanc du système de prélèvement par campagne		
Désignation	Norme	Qté
FORFAIT Prélèvement et analyses du blanc de prélèvement seront réalisés en sus, à la demande du client		1
Total H.T.		510,00 EU

RAPPORT: Selon l'annexe 5 de la circulaire du 05/01/2009		
Désignation	Norme	Qté
Rapport		6
Total H.T.		600,00 EU

Montant H.T.	9495,00 EU
T.V.A. 19,6%	1861,02 EU
Total T.T.C.	11356,02 EU

Les prix indiqués sont valables 2009 à partir de la date de proposition du devis.

Paiement : 30 jours fin de mois de date de facture

Délai de réalisation 25 jours ouvrés

Pour un délai plus court (moyennant un surcoût), nous consulter avant le début des travaux.

Les analyses couvertes par l'accréditation COFRAC sont identifiées par un astérisque (*).

Les analyses sous-traitées sont identifiées par (ST).

Pour les analyses accréditées au LCDI par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 17025 (accréditation n°1-0965, essais ; portée disponible sur www.cofrac.fr), le logo figurera sur le rapport d'analyse dans le cas où LCDI a réalisé les prélèvements, ou, en cas de prélèvement par vos soins, si vous utilisez les flacons que nous mettons à votre disposition sur demande (hors frais d'envois).

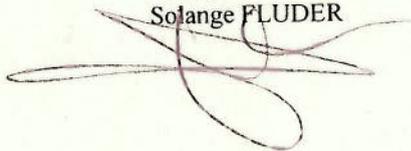
Si, en cas de force majeure (panne machine), le délai d'analyse devait être supérieur au délai fixé par LCDI, le résultat sera rendu hors accréditation et une réserve figurera sur le rapport d'analyse. Afin de réduire au maximum ce cas de figure, pour les analyses accréditées, LCDI se réserve le droit de les sous-traiter à un laboratoire accrédité sauf avis contraire de votre part formulé lors de la commande. La sous-traitance éventuelle figurera sur le rapport d'analyse.

En outre, LCDI ne garantit pas le maintien de l'accréditation pour les échantillons réceptionnés le vendredi et veille de jours fériés.

Les résultats sont la propriété de URBASYS et ne peuvent être transmis à autrui sans autorisation écrite du demandeur. Le mode de transmission doit nous être précisé sur le bon pour accord joint.

Le laboratoire L.C.D.I. se tient à la disposition du demandeur pour tout renseignement complémentaire.

Chargé d'Affaires
Solange FLUDER



Responsable commercial
Laurent WARTER



OFFRE N° : 20090971

Document à nous retourner signé en cas d'accord. L'accord de ce devis vaut pour acceptation des conditions générales de vente.

<p><u>BON POUR ACCORD</u> (A faxer au 03.87.80.11.89) Cachet de l'entreprise : Date et signature :</p>
--

EXPEDITEUR	DESTINATAIRE
M LABEL URBASYS Route de tremblay 91480 VARENNES JARCY FRANCE	FLUDER Solange LCDI Laboratoire : ZA de jailly 57535 MARANGE-SILVANGE

Mode d'envoi des rapports d'analyses :

Fax et Courrier, n° et adresse à préciser :

ou

Email, adresse à préciser :

Adresse de facturation si différente :

.....
.....
.....

Commentaire et/ou besoin complémentaire :

.....
.....
.....